CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

AU 1er JANVIER 2015

CAISSE D'EPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Particuliers en vigueur au 1er janvier 2015.
La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.
  Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne ou sur notre site internet.

- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 1er janvier 2015).

Extrait standard des tarifs 2015 aux Particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet) **(Direct Ecureuil Internet)**	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS **(AlertEcureuil)**	2,20 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 26,40 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat **(Carte Visa Classic)**	Cotisation annuelle : 40,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé **(Carte Visa Classic)**	Cotisation annuelle : 45,50 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique **(Visa Electron Sensea)**	Cotisation annuelle : 40,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone Euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait (à partir du 4e retrait dans le mois)
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	• En agence : 3,70 €/virement • Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	✓ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : • organismes publics et assimilés : Gratuit • autres organismes : 8,95 € ✓ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (1)	18,30 €/an
Frais de tenue de compte	14,00 €/an

(1) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile.)

SOMMAIRE

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture 6
Relevés de compte 6
Tenue de compte 7
Services en agence 8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil 9
Relevés de compte numérique 9
Coffre-fort numérique 9
AlertEcureuil 9
Libre-Service Ecureuil 9
Webprotexion 9

3 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes 10
Opérations par carte 12
Virements 14
Prélèvements/TIP 14
Chèques 14
Autres services 15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté 16
Satellis Intégral 19
Satellis Essentiel Plus 20
Satellis Essentiel 21
Satellis Jeune 16-17 21
Futéo 22
Solution 16-17 22
Coloc' 22
Satellis Autonomie 23
Satellis Autonomie Plus 23
Service Bancaire de Base (droit au compte) 24
Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) 24

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention 25
Opérations particulières 25
Incidents de paiement 25
Prestations diverses 26

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts 27
Crédits à la consommation 27
Crédits immobiliers 28

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire 29
Compte Tribu 30
Placements financiers 31
Transactions sur l'or 33
Services de Gestion Privée 33

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisations 34
Assurance-vie 34

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession 35

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel 36
Virements non SEPA 36
Chèques 37

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition 38
Service Relations Clientèle 38
Médiateur de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon 38
Médiateur de l'AMF 38

12 AUTRES

Numéros Utiles 39
Lexique 40

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

• Ouverture de compte	Gratuit
• Domilis (Service de transfert de domiciliation de virements SEPA/prélèvements SEPA)	Gratuit
• Mobiliz (Service de transfert entre Caisses d'Epargne)	Gratuit
• Service d'aide à la mobilité (liste des opérations automatiques et récurrentes)	Gratuit
• Désolidarisation compte joint	21,10 €/unité
• Service Bancaire de Base (service défini à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier offert dans le cadre du droit au compte ; détail offre en rubrique 4 : OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)	Gratuit
• Clôture de compte	Gratuit

Relevés de compte

• Relevé de compte mensuel, numérique ou papier	Gratuit
• Envoi de relevés supplémentaires (quinzaine ou hebdomadaire)	1,25 €/relevé
• Récapitulatif annuel de frais	Gratuit

Tenue de compte

COMPTE DE DÉPÔT

• Frais de tenue de compte	14,00 €/an
Tarification Jeunes (16-25 ans)	Gratuit
• Frais de tenue de compte inactif (compte sans mouvement depuis plus de 12 mois)	26,00 €/an
• Édition de RICE, RIB, BIC et IBAN	Gratuit

LES DATES DE VALEURS ET DÉLAIS D'ENCAISSEMENT

• Versement d'espèces / Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	J
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	J
• Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	
- débit immédiat	J
- débit différé	le 4 du mois
• Remise de chèque en euros, payable en France, en jours ouvrés :	
- date de valeur	J+1
- délai d'encaissement sur compte en incident	J+10
- délai d'encaissement en cas de remise au guichet	J+10
- délai d'encaissement nouveaux clients, pendant 6 mois	J+15
- délai d'encaissement maximum	J+60
• Remise de chèque en euros, payable à l'étranger ou libellé en devises, en jours ouvrés :	
• Remise de chèque inférieure ou égale à 8 000 € :	
- date de valeur	J+2 sauf bonne fin
- délai d'encaissement chèque payable dans l'U.E.	J+8
- délai d'encaissement chèque payable hors U.E.	J+14
• Remise de chèque supérieure à 8 000 € : (traité en crédit après encaissement des fonds par la CELR)	
- date de valeur	J (date de réception des fonds) +2

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

• Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
• Remise de chèque	Gratuit

FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS

• Recherche sur opération inscrite en compte depuis moins d'un an	18,00 €/unité
• Recherche sur opération inscrite en compte depuis plus d'un an	31,00 €/unité
• Justification de calculs (agios/intérêts) suite à contestation infondée	31,00 €/unité
• Frais de recherche et photocopie d'un document archivé depuis moins d'un an	18,00 €/unité
• Frais de recherche et photocopie d'un document archivé depuis plus d'un an	31,00 €/unité
• Recherche non fondée sur facture carte	25,90 €
• Evaluation des avoirs détenus à la CELR (par année d'évaluation) (hors Gestion Patrimoniale Privée)	62,00 €

SERVICES COFFRES

• Frais de location de coffre-fort	
- Petit modèle	70,00 €/an
- Moyen modèle	100,00 €/an
- Grand modèle	140,00 €/an
• Effraction en cas de perte des clés	Frais réels

CAUTION BANCAIRE

• Etablissement de l'acte	17,90 €/unité
• Commission annuelle	de 1 % à 3 % minimum 17,90 €
• Avenant à la caution bancaire	17,90 €/unité
• Frais de mainlevée	17,90 €/unité

DÉPÔT - SÉQUESTRE

• Etablissement de la convention	37,80 €/unité

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil (service de banque à distance)

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1)

• Téléphone fixe (2)	Gratuit
• Téléphone mobile (3)	Gratuit
• Internet (4)	Gratuit

Relevés de compte numérique — Gratuit

Frais de location de Coffre-fort numérique

(3 mois gratuits) — 14,40 €/an

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)

• Formule individuelle	26,40 €/an soit 2,20 €/mois
Tarification Jeunes (16-25 ans)	13,20 €/an soit 1,10 €/mois
• Formule Famille	39,60 €/an soit 3,30 €/mois

Libre-Service Ecureuil — Gratuit

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Epargne)

Webprotexion — Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(2) Appel non surtaxé (hors surcoût éventuel de votre opérateur téléphonique).
(3) Hors coût de votre opérateur téléphonique.
(4) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

3 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes (hors offres groupées de services)

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement	
• Carte Visa Infinite	300,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit immédiat	130,00 €/an
• Carte Visa Premier à débit différé	130,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit immédiat	40,00 €/an
• Carte Visa Classic à débit différé	45,50 €/an
• Carte Visa Electron Sensea	40,00 €/an
Tarification Jeunes (16-25 ans)	1/2 tarif
• Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-16 ans)	12,00 €/an
• Blocage carte - perte/vol/usage frauduleux	Gratuit
• Réédition du code carte	1,50 € par réédition
• Refabrication de la carte	8,00 €
• Changement de visuel	9,00 €
• Rechargement occasionnel	Gratuit
• Cotisation annuelle au rechargement programmé	3,00 €/an

Cartes de retrait	
• Carte de retrait nationale	21,00 €/an
• Carte Equilibra (réservée aux majeurs protégés)	21,00 €/an
• Carte Nomade	14,00 €/an

Cartes de débit et de crédit (cartes associées à un crédit renouvelable)(1)	
• Carte Visa Premier Izicarte à débit immédiat (1)	130,00 €/an
• Carte Visa Premier Izicarte à débit différé (1)	130,00 €/an
• Carte Visa Classic Izicarte à débit immédiat (1)	40,00 €/an
• Carte Visa Classic Izicarte à débit différé (1)	45,50 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans)	1/2 tarif

Carte de crédit(1)	
• Carte Teoz (carte associée à un crédit renouvelable)	12,00 €/an

Service e-Carte Bleue	
• e-Carte Bleue	12,00 €/an

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor – 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

3 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Opérations par carte

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

Retrait en euros
(dans une Caisse d'Epargne ou une banque située dans la zone Euro) :

• Retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne	Gratuit
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :	
- Carte détenue dans le cadre du Bouquet Liberté	
• Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit
• A partir du 4e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
- Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Satellis	
• Jusqu'à 6 retraits dans le mois	Gratuit
• A partir du 7e retrait dans le mois	1,00 €/retrait
- Carte détenue hors offre groupée de services	
• Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit
• A partir du 4e retrait dans le mois	1,00 €/retrait

Retrait en devises : hors zone Euro

• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
• commission proportionnelle	2,80 %
• commission fixe	3,20 €/opération
• Retrait d'espèces aux guichets d'une agence	
• commission proportionnelle	2,80 %
• commission fixe	6,25 €/opération

PAIEMENTS PAR CARTE

• Paiement en euros dans l'UE (Union Européenne)	Gratuit
• Paiement en devises :	
• commission proportionnelle	2,80 %
• maximum de perception	6,25 €/opération

INCIDENTS LIÉS À VOTRE CARTE

• Frais d'opposition de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux par un tiers	Gratuit
• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
• sans inscription à la Banque de France	22,10 €/opération
• avec inscription à la Banque de France	44,20 €/opération

LES AUTRES SERVICES

• Réédition du code confidentiel	11,15 €
• Remplacement de la carte avant échéance suite à détérioration, perte ou vol	12,40 €/carte
• Autorisation de paiement carte au-delà du plafond mensuel	9,25 €/opération
• Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait DAB ou paiement	11,45 €/demande

CHOIX DU VISUEL - VISUEL COLLECTION PERMANENTE

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic (1)	10,05 €/carte
• Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier (2)	Gratuit

CHOIX DU VISUEL - VISUEL PERSONNEL

• Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic (3)	10,05 €/carte

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).
(2) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,05 € au-delà.
(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

3 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Virements

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

• Occasionnel au guichet ou par internet	Gratuit
• Permanent au guichet ou par internet	Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL VERS UNE AUTRE BANQUE

• Au guichet de l'agence	3,70 €/virement
• Par internet	Gratuit

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT VERS UNE AUTRE BANQUE

• Au guichet de l'agence	1,00 €/opération
• Par internet	Gratuit
• Demande de retour de fonds de virement SEPA	25,55 €/demande

Prélèvements/TIP

PRÉLÈVEMENTS EXTÉRIEURS/PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA

• Notification de la réception du 1er prélèvement SEPA *(hors EDF-GDF - Trésor Public - Médecins sans frontières - Filiales de BPCE)*	8,95 €/demande

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

• Opposition sur prélèvement	Gratuit

Chèques

MISE À DISPOSITION D'UN CHÉQUIER

• Commande de chéquier	Gratuit
• Renouvellement automatique de votre chéquier	Gratuit
• Remise de chéquier en agence	Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier à domicile	
◦ Envoi par courrier simple	2,35 €/envoi
◦ Envoi par lettre recommandée	9,10 €/envoi
• Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne	6,00 €

DESTRUCTION

• Frais de destruction du chéquier en cas de non retrait dans les 6 mois	7,50 €

CHÈQUE DE BANQUE

• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,20 €

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,40 €
• Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	24,50 €

Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS PAR CARTE AUX DAB DES AUTRES BANQUES DE LA ZONE EURO	13,20 €/an
SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (18-25 ans) Comprend le service retraits illimités par carte aux DAB des autres banques de la zone Euro + 4 retraits gratuits par mois (calendaire) hors zone Euro	13,20 €/an
SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES : Emission d'un virement SEPA sur tous les canaux, recherche et photocopie de document sur l'année en cours, réédition du code confidentiel de ses cartes, chèque de banque, notification de réception du 1er prélèvement SEPA.	30,75 €/an
SERVICE FRANCHISE D'AGIOS (1)	18,00 €/an

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

• Eparfix - Eparplus	10,10 €/an

(1) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus (cf. conditions particulières).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS :

- Compte de dépôt (1) •
- Chéquier (2) •
- Frais d'envoi de chéquier à domicile (envoi simple) •
- Relevé de compte mensuel (papier ou numérique (3)) •
- Autorisation de découvert personnalisée (2) •
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (4) : Direct Ecureuil •
- Libre Service Ecureuil •
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule individuelle) (5) •
- Eparfix •
- Frais de tenue de compte •
- 3 retraits par carte et par mois aux DAB d'une autre banque (zone Euro dont France) (6) •

  Retraits gratuits et illimités aux DAB des autres banques de la zone Euro pour les cartes Visa Premier Izicarte, Visa Premier et Visa Infinite

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.
(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(3) Réduction de 0,20 €/mois sur la cotisation de votre Bouquet Liberté si vous optez pour le relevé numérique.
(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(5) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).
(6) Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

UNE CARTE AU CHOIX :

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté avec :	
• Une Carte Visa Classic Izicarte à débit immédiat (1)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois
• Une Carte Visa Classic à débit immédiat (2)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois
• Une Carte Visa Electron Sensea	108,00 €/an soit 9,00 €/mois
• Une Carte Visa Classic Izicarte à débit différé (1)	112,80 €/an soit 9,40 €/mois
• Une Carte Visa Classic à débit différé (1)	112,80 €/an soit 9,40 €/mois
• Une Carte Visa Premier Izicarte à débit différé ou immédiat (1)	174,00 €/an soit 14,50 €/mois
• Une Carte Visa Premier à débit différé ou immédiat (1)	174,00 €/an soit 14,50 €/mois
• Une Carte Visa Infinite à débit différé ou immédiat (1)	348,00 €/an soit 29,00 €/mois

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté pour les 12-25 ans :	
• Clients de 12-17 ans (pour les nouvelles souscriptions à partir du 16/06/2014)	12,00 €/an soit 1,00 €/mois
• Clients de 18-21 ans	
- Bouquet Liberté (conclu avant le 1er mai 2014)	Moins 50% du tarif standard
- Bouquet Liberté (conclu à partir du 2 mai 2014)	Moins 75% du tarif standard
• Clients de 22-25 ans	Moins 50% du tarif standard
• Gratuité du service AlertEcureuil pour les Bouquet Liberté (conclus à compter du 2 mai 2014) pour les 12-25 ans	
• Gratuité du service Coffre-fort numérique pour les Bouquet Liberté (conclus à compter du 2 mai 2014) pour les 18-25 ans	

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(2) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ

- Coffre-fort numérique
- Service retraits illimités aux DAB des autres Banques de la zone Euro
- Service retraits déplacés à l'international (18-25 ans)
- Service opérations courantes illimitées
- Service franchise d'agios
- e-Carte Bleue
- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil Formule individuelle ou famille)
- Protection Juridique (1) (2)
- Secur'Média Formule 1 (Individuelle ou Famille) (1) (2)
- Secur'Média Formule 2 (Individuelle ou Famille) (1) (2)
- Assurance sur Épargne (1) (2)

  - Pour 1 service complémentaire payant souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité,
  - Pour 2 services complémentaires payants souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité,
  - Pour 3 services complémentaires payants souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité.

LES AVANTAGES BOUQUET LIBERTÉ

- 2e carte souscrite dans Bouquet Liberté par le co-titulaire — 50 % du tarif standard
- Cotisation à une offre perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) (1) — 18,00 €/an soit 1,50 € de plus par mois

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

(2) Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

Satellis Intégral

(n'est plus commercialisé depuis le 1er mars 2011)

• Compte de dépôt (1)	•
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (2)	•
• Service Opposition (2)	•
• Satellis Assurance (2)	•
• Eparplus	•
• Relevé Multiproduit mensuel	•
• Autorisation de découvert personnalisée (3)	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (4) : Direct Ecureuil	•
• Frais de tenue de compte	•
• Frais d'envoi de chéquier à domicile (envoi simple)	•
• Retrait DAB hors réseau	•
• Virement occasionnel	•
• Virement permanent	•
• Notification de réception du 1er prélèvement SEPA	•

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Intégral avec :

• Une Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte à débit immédiat (5) ou à débit différé (5)	174,00 €/an soit 14,50 €/mois
• Une Carte Visa Infinite à débit immédiat (5) ou à débit différé (5)	348,00 €/an soit 29,00 €/mois

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.

(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(5) Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Satellis Essentiel Plus
(n'est plus commercialisé depuis le 1er mars 2011)

• Compte de dépôt (1)	•
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (2)	•
• Service Opposition (2)	•
• Satellis Assurance (2)	•
• Eparfix	•
• Relevé Multiproduit mensuel	•
• Autorisation de découvert personnalisée (3)	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (4) : Direct Ecureuil	•
• Frais de tenue de compte	•
• Frais d'envoi de chéquier à domicile (envoi simple)	•

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Essentiel Plus avec :

• Une Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte, à débit différé (5)	112,80 €/an soit 9,40 €/mois
• Une Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte, à débit immédiat (5)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois
• Une Carte Visa Electron Sensea (5)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois

Cotisation Satellis Essentiel Plus 16-25 ans	1/2 tarif

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.
(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).
(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.
(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(5) Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

Satellis Essentiel
(n'est plus commercialisé depuis le 2 avril 2007)

• Compte de dépôt (1)	•
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (2)	•
• Service Opposition (2)	•
• Eparfix	•
• Relevé Multiproduit mensuel	•
• Autorisation de découvert personnalisée (3)	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (4) : Direct Ecureuil	•
• Frais de tenue de compte	•
• Frais d'envoi de chéquier à domicile (envoi simple)	•

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Essentiel avec :

• Une Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte, à débit différé (5)	112,80 €/an soit 9,40 €/mois
• Une Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte, à débit immédiat (5)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois
• Une Carte Visa Electron Sensea (5)	108,00 €/an soit 9,00 €/mois

Cotisation Satellis Essentiel 16-25 ans	1/2 tarif

Satellis Jeune 16-17 (réservé aux 16-17 ans)
(n'est plus commercialisé depuis le 2 mai 2012)

• Compte de dépôt (1)	•
• Carte Visa Electron Sensea ou Carte Tribu Cirrus	•
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Perte ou Vol des Cartes à autorisation systématique et des cartes Visa) (2)	•
• Relevé Multiproduit mensuel	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (4) : Direct Ecureuil	•
• Frais de tenue de compte	•

Cotisation Satellis Jeune 16-17 ans	12 €/an soit 1,00 €/mois

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.
(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).
(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.
(4) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(5) Option carte supplémentaire : 50 % de réduction sur le prix à l'unité pour toute carte supplémentaire de même niveau.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Futéo (réservé aux 18-25 ans)

(n'est plus commercialisé depuis le 16 juin 2014)

• Compte de dépôt	•
• Carte Visa Classic à débit immédiat	•
• Autorisation de découvert	•
• Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé	•
• Frais de tenue de compte	•
• Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1) : Direct Ecureuil	•
• Relevé de compte mensuel numérique	•
• Chéquier sur demande	•

Cotisation à une offre groupée de services Futéo 18-25 ans par carte	12,00 €/an soit 1,00 €/mois

Solution 16-17 (réservé aux 16-17 ans)

(n'est plus commercialisé depuis le 16 juin 2014)

• Compte de dépôt	•
• Carte Visa Electron Sensea	•
• Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (2) (Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa)	•
• Frais de tenue de compte	•
• Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1) : Direct Ecureuil	•
• Relevé de compte mensuel numérique	•

Cotisation Solution 16-17	12,00 €/an soit 1,00 €/mois

Coloc' (réservé aux 18-25 ans)

• Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1) : Direct Ecureuil	•
• Frais de tenue de compte	•

Cotisation à une offre groupée de services Coloc'	12,00 €/an soit 1,00 €/mois
• Service lié en option : la carte Visa Electron Sensea	par carte 1,00 €/mois

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(2) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

Satellis Autonomie (réservé aux majeurs protégés)

• Un compte de dépôt (1) mis à disposition du protégé	•
• Une carte de retrait Equilibra	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (2) : Direct Ecureuil	•
• Relevé de compte mensuel	•
• Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (3)	•
• Service Opposition (3)	•
• Eparfix	•
• Frais de tenue de compte	•

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	33,00 €/an soit 2,75 €/mois

Satellis Autonomie Plus (réservé aux majeurs protégés)

• Un compte de dépôt (1) mis à disposition du protégé	•
• Un compte-chèques de gestion (réservé au gérant, compte revenus)	•
• Une carte de retrait Equilibra	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (2) : Direct Ecureuil	•
• Relevé de compte mensuel	•
• Cotisation à une offre d'Assurance Perte ou Vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (3)	•
• Service Opposition (3)	•
• Eparfix	•
• Frais de tenue des deux comptes	•

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie Plus	39,60 €/an soit 3,30 €/mois

(1) La rémunération du compte de dépôt est suspendue depuis le 1er janvier 2014.
(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(3) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Service Bancaire de Base

Service défini à l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier offert dans le cadre du droit au compte.

• Ouverture, tenue et clôture de compte	•
• Un changement d'adresse par an	•
• Délivrance de RIB à la demande	•
• Domiciliation de virements bancaires	•
• Relevé de compte mensuel	•
• Réalisation des opérations de caisse	•
• Encaissement de chèques et de virements bancaires	•
• Dépôts et retraits d'espèces au guichet	•
• Paiement par prélèvements, titres interbancaires de paiement ou virements bancaires	•
• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1) : Direct Ecureuil	•
• 2 chèques de banque par mois	•
• Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	•
Cotisation Service Bancaire de Base	Gratuit

Offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)

OCF

• La tenue, la fermeture et le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	•
• Une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea)	•
• Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence Caisse d'Epargne où le compte est géré	•
• 4 virements mensuels SEPA, dont 1 virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	•
• 2 chèques de banque par mois	•
• La consultation et la gestion du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers tous ses comptes Caisse d'Epargne via un Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) (1) : Direct Ecureuil	•
• Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	•
• La fourniture de relevés d'identité bancaire	•
• Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R. 312-4-2 du Code Monétaire et Financier (4,00 € par opération dans la limite de 20,00 € par mois)	•
• Un changement d'adresse une fois par an	•
• Le Libre Service Ecureuil (LSE)	•
Cotisation à l'offre groupée OCF	36,00 €/an soit 3,00 €/mois

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)

• Par opération	8,00 €
• Dans la limite d'un plafond mensuel de	80,00 €

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et du Service Bancaire de Base (droit au compte)

• Par opération	4,00 €
• Dans la limite d'un plafond mensuel de	20,00 €

Opérations particulières

• Procédure civile d'exécution (frais par avis à tiers détenteur, frais par saisie-attribution, frais par opposition administrative…)	10 % de la créance maximum 100,00 €
• Mise en interdiction bancaire par un autre établissement	25,00 €

Incidents de paiement

• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ou prélèvement non provisionné et non rejeté (maximum 1 par jour)	12,50 €

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier •
- Les frais de rejet de chèque •
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client) •
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire •
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction •
- La déclaration BDF (Banque de France) •
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire •
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire •
- Les frais de blocage de provision pour régularisation •
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement •
  - Chèque inférieur ou égal à 50€ 22,00 €
  - Chèque supérieur à 50 € 42,00 €
  - Frais dans la limite d'un plafond journalier 100,00 €

Chèque payé en période d'interdiction bancaire 25,00 €

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais de rejet de titre interbancaire de paiement (TIP) pour défaut de provision

- Montant de l'opération inférieur ou égal à 20 € Montant de l'opération rejetée dans la limite de 12,00 €
- Montant de l'opération supérieur à 20 € 12,00 €

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement et de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et du Service Bancaire de Base (droit au compte) 1/2 tarif dans la limite de 3 opérations/mois

Prestations diverses

- Frais de gestion pour retour de courrier avec adresse inconnue (NPAI) 15,00 €
- Frais de recherche pour adresse inconnue (NPAI) 60,00 €
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple 12,00 €
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé 16,00 €

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts accessibles à partir de 18 ans

Autorisation de découvert [1] permanente TMM [2] + 9 points

- Frais de gestion 17,00 €/an

Autorisation de découvert [1] ponctuelle TMM [2] + 9 points

- Frais de gestion 19,50 €

Découvert non autorisé TMM [2] + 11 points

(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)

Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans

CRÉDITS RENOUVELABLES TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement [3] qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier

- Prêt personnel et crédit objet divers 1,00 % du montant emprunté minimum 50,00 €
- Prêt regroupement de crédits 1,50 % du montant emprunté minimum 68,00 €

Tarification Jeunes (18-25 ans)	
• Crédit Etudiant Ecureuil	Gratuit
• Crédit Micro Portable Etudiant	Gratuit
• Prêt Pour Avancer	Gratuit
• Crédit « Permis à 1 Euro par jour »	Gratuit
• Crédit 1er véhicule	1/2 tarif

(1) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'article R.313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert.

(2) TMM = Taux du Marché Monétaire. Disponible en agence. Au 01/10/2014, le Taux du Marché Monétaire est de 0,0032 %.

(3) SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - Paris Cedex 13.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Crédits Immobiliers

FRAIS DE DOSSIER

• Prêt Epargne Logement	Gratuit
• Prêt Taux 0 %	Gratuit
• Prêt PAS et Primo PAS	500,00 €
• Autres crédits immobiliers	1,00 % du montant emprunté minimum 250,00 € maximum 800,00 €
• ALPAF/MFP	0,50 % du montant emprunté

PRESTATIONS DIVERSES

• Duplicata de tableau d'amortissement	19,40 €
• Frais de relance pour échéance impayée	17,40 €
• Avenant sur contrat de prêt (personne, taux, garantie...)	1,00 % du capital restant dû minimum 250,00 € maximum 800,00 €
• Avenant sur date d'échéance	47,00 €
• Attestation de prêt	26,50 €
• Attestation de charges d'emprunt	26,80 €
• Simulation de décompte de remboursement anticipé	19,35 €
• Avenant de désolidarisation	1 % du capital restant dû minimum 250,00 € maximum 800,00 €
• Mainlevée de garantie	55,25 €
• Nantissement CELR	63,60 €
• Nantissement hors réseau	272,85 €
• Frais d'information annuelle aux cautions (personnes physiques et SCI) (hors l'offre des crédits jeunes)	par caution 19,00 € maximum 199,00 €

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUIT (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

• Annuel	Gratuit
• Envoi de relevés supplémentaires (mensuel, trimestriel ou semestriel)	1,25 €/relevé

RETRAITS D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

• Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
• Retrait avec accréditif (1)	Gratuit
• Retrait sans accréditif (1) (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)	Gratuit

TRANSFERTS DE COMPTE

• Transfert compte d'épargne vers une autre Caisse d'Epargne	Gratuit
• Transfert CEL vers une autre banque	81,40 €
• Transfert PEL vers une autre banque	81,40 €
• Transfert PEP vers une autre banque	81,40 €
• Transfert LEP vers une autre banque	81,40 €

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

AUTRES SERVICES

• Ouverture/Clôture	Gratuit
• Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne	10 jours ouvrés
• Frais d'émission d'un chèque de banque sur Livret A	Gratuit
• Frais d'émission d'un chèque de banque sur autres livrets	7,15 €
• Frais par virement (occasionnel ou permanent) émis à partir d'un Livret A sur le compte de dépôt du titulaire (quel que soit l'établissement bancaire)	Gratuit
• Cotisation Carte Nomade	14,00 €/an
• Remboursement bons d'épargne de la concurrence (après étude des valeurs à rembourser avec un minimum de 10 000 € de nominal)	Sur devis
• Opposition sur bons	12,45 €/bon maximum 498,00 €

OFFRE TENUE EN COMPTE

• Un livret d'épargne au choix	
• Carte Nomade	
• Assurance Perte ou Vol Carte Nomade (1)	
• Direct Ecureuil (service banque à distance)	
• Cotisation à une offre groupée de services Tenue en Compte	14,00 €/an

Compte Tribu (réservé aux 12-15 ans)

(n'est plus commercialisé depuis le 02 avril 2014)

• Carte Tribu Cirrus	•
• Livret Jeune	•
Cotisation à une offre groupée de services Compte Tribu (réservée aux 12-15 ans)	Gratuit

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

Placements financiers

LES TITRES

Droits de garde

• Compte d'instruments financiers composé exclusivement de valeurs mobilières privatisées exonérées nationalement	Gratuit
• Compte d'instruments financiers	
• ouvert sans ligne de valeur au 31/12	33,75 €/an
Cotisation pour les moins de 25 ans	1/2 tarif
• Compte d'instruments financiers	
• valeurs réseau Caisse d'Epargne	forfait 30,00 €/an
Cotisation pour les moins de 25 ans	1/2 tarif
• Compte d'instruments financiers	
• valeurs hors réseau Caisse d'Epargne	forfait 33,75 €/an
Cotisation pour les moins de 25 ans	1/2 tarif
• Pour les valeurs hors réseau Caisse d'Epargne	
• commission proportionnelle sur encours	0,25 % avec un minimum de 11,00 €
• et commission fixe par ligne	4,00 €
Cotisation pour les moins de 25 ans	1/2 tarif

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ORDRES DE BOURSE

En agence ou par Direct Ecureuil (téléphone)

• Ordres exécutés sur EURONEXT	1,43 % du montant de la transaction + taxes minimum 16,95 €
• Ordres exécutés sur autres bourses	0,50 % du montant de la transaction + 30,00 € de frais fixes minimum 30,00 €
• Ordre annulé, ordre non exécuté	Gratuit

Ordre de bourse par Direct Ecureuil (internet)

• Bourse française	0,52 % du montant de la transaction + taxes minimum 8,90 €
• Ordre annulé, ordre non exécuté	Gratuit

Autres prestations

• Bourse Esprit Ecureuil		
• Service «Prise de bénéfices»		10,00 €/an
• Service «Abonnement»		Gratuit
• Service «Assurance Bourse Esprit Ecureuil» (1)		7,00 €/an
• Forfait «Tranquillité»		12,00 €/an
• Souscription OPCVM réseau CE		droits d'entrée variables
• Souscription OPCVM d'autres banques (en sus droits d'entrée externes)		34,75 €
• Ordre au nominatif		50,25 €
• Changement de forme : passage au nominatif		15,05 €
• Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés)		45,00 €
• Attestation de blocage		par valeur bloquée 11,60 €
• Opposition sur comptes d'instruments financiers ou valeurs mobilières		48,90 €
• Evaluation de portefeuille (hors Gestion Patrimoniale Privée)		0,20 % de la valeur du portefeuille minimum 59,65 €
• Transfert de compte-titres (ordinaire / PEA)		
• dans le réseau Caisse d'Epargne		Gratuit
• hors réseau Caisse d'Epargne	titres français	10,00 €
	titres étrangers	100,00 €
		minimum 110,00 €
• Gestion de titres de sociétés non cotées		par dossier 170,00 €

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).

Transactions sur l'or

• Achat et vente d'or :	
• commission	1,60 %
• et frais fixes	10,00 €
• avec un minimum de perception	30,00 €

Services de Gestion Privée

• Etude patrimoniale partielle	
• Etude fiscale IRPP	minimum 62,00 € maximum 155,00 €
• Etude fiscale ISF	minimum 155,00 € maximum 258,00 €
• Etude successorale	minimum 155,00 € maximum 258,00 €
• Etude prévoyance	minimum 62,00 € maximum 155,00 €
• Etude patrimoniale globale	Nous consulter
• Gestion sous mandat (en OPCVM, en direct)	Nous consulter
• Assurance-vie gestion privée	Nous consulter

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisations

• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Individuelle) (1) (2)		36,00 €/an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) (1) (2) (3)		57,60 €/an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement) (1)		18,30 €/an
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Perte ou Vol des Cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa) (1)		13,20 €/an
• Satellis Assurance (1)		15,30 €/an
• Service Opposition (1)		22,00 €/an
• Secur'Média Individuelle (1) (2)		
• formule 1	dont 3 € de frais de gestion	39,00 €/an
• formule 2	dont 3 € de frais de gestion	81,00 €/an
• Secur'Média Famille (1) (2) (3)		
• formule 1	dont 3 € de frais de gestion	58,00 €/an
• formule 2	dont 3 € de frais de gestion	111,00 €/an
• Assurance Mobile (1) (4)		30,00 €/an
• Assurance Mobile avec mensualisation de la prime (1) (4)		33,00 €/an soit 2,75 €/mois
• Assurance sur Epargne (1) (4) (5)		24,00 €/an
• Assurance sur Epargne (1) (2) (6)	dont 3 € de frais de gestion	27,00 €/an
• Protection Juridique (1) (2) (4) (7)	dont 4 € de frais de gestion	68,18 €/an
• Protection Juridique (1) (2) (8)	dont 4 € de frais de gestion	78,56 €/an

Assurance-vie

• Remboursement de bons de capitalisation de la concurrence (après étude des valeurs à rembourser avec un minimum de 10 000 € de nominal)	Sur devis

(1) Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information (Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne, Service Opposition, Satellis Assurance, Assurance perte/vol des cartes à autorisation systématique et des Cartes Visa, Assurance Mobile).
(2) Tarif en vigueur au 01/01/2015.
(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un Pacte Civil de Solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.
(4) Arrêt de commercialisation.
(5) Pour toute souscription avant le 22/11/2010.
(6) Pour toute souscription depuis le 22/11/2010.
(7) Pour toute souscription avant le 24/03/2014.
(8) Pour toute souscription depuis le 24/03/2014.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession (1)

• Actif au jour du décès inférieur ou égal à 1000 €	Gratuit
• Actif au jour du décès compris entre 1001 € et inférieur ou égal à 20 000 €	87,00 €
• Actif au jour du décès supérieur à 20 000 €	0,50 %
• minimum	136,00 €
• maximum	522,00 €
• Exonération de frais pour les successions d'enfants mineurs	
• Frais de gestion - Dossier ouvert depuis plus de 2 ans	50,00 €/an

(1) Les frais de succession pourront être débités sur le compte joint ou sur l'un des comptes du conjoint entrant dans le périmètre des recherches diligentées si le solde des comptes du défunt est insuffisant.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel

Achat / Vente billets de banque étrangers (devises)

• Commission de change selon cours	1,20 %
• Minimum de perception	6,40 €

Achat / Vente de chèques de voyage (euros ou devises)

• Commission de service	1,20 %
• Minimum de perception	6,40 €

Virements non SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

• En euros ou en devises	40,00 €
• Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en euros et dont le montant est inférieur à 150 000 €)	5,00 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

• En euros ou en devises	35,45 €

Chèques

PAIEMENTS PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

• Paiement par chèque à l'étranger en euros (+ frais de banque étrangère)	40,70 €
• Paiement par chèque à l'étranger en devises (+ frais de banque étrangère)	40,70 €
• Date d'opération (en jour ouvré)	
• transfert	J-1
• rapatriement	J+1

ENCAISSEMENTS DE CHÈQUE ÉTRANGER

• Chèque libellé en euros et dans la zone Euro	14,80 €/opération
• Chèque libellé en devises hors zone Euro (+ commission de change)	14,80 €/opération
• Impayé chèque étranger (+ frais de banque étrangère)	35,45 €/chèque

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

Service Relations Clientèle

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT

Caisse d'Epargne LR
Service Relations Clientèle
254, rue Michel Teule
BP7330 – 34184 Montpellier Cedex 04

PAR INTERNET

www.caisse-epargne.fr [1]
(région Languedoc-Roussillon)
rubrique « Ma banque pratique »
« Service Relations Clientèle »

PAR TÉLÉPHONE

09 69 36 27 38 [2]

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours.
Si toutefois une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, ce délai pourra être porté à 2 mois.

Médiateur de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec votre agence puis avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement, le Médiateur Régional Caisse d'Epargne, sa compétence et son impartialité faciliteront la recherche d'une solution amiable pour votre dossier :

Médiation Régionale
Libre réponse 36090 – 34089 Montpellier Cedex 4

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

Médiateur de l'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue de compte titres...) [3].
Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :
Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(3) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org [1].

12 AUTRES

Numéros utiles

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45 [1]

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistres, contactez BPCE Assurances.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39 [1]

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

WEB COFFRE : 09 69 36 27 00 [1]

Pour tout besoin d'assistance pour votre Web Coffre.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52 [1]

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

www.caisse-epargne.fr [2]

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(2) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

LEXIQUE

ACCRÉDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.
Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

CHÈQUE :

Moyen de paiement, présenté sous forme de carnet de chèques, avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci. La provision doit toujours être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation (par la banque du bénéficiaire à la banque du tireur). La validité d'un chèque est de 1 an et 8 jours. Dès la remise ou l'envoi du chèque au bénéficiaire, celui-ci peut le remettre à l'encaissement.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par une banque à la demande du client, et dont le montant, immédiatement débité du compte bancaire du client, est ainsi garanti. Les chèques de banque sont généralement utilisés pour le règlement d'achats de montant élevé.

DATE DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT :

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE :

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé).

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

EEE (ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

Pour vous accompagner dans la préparation et la réalisation de vos projets, la Caisse d'Epargne est à vos côtés pour vous aider à vivre mieux en vous proposant des solutions innovantes.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Caisse d'Epargne. Celui-ci est à votre disposition pour vous faire bénéficier de ses compétences et étudier avec vous les solutions adaptées à vos projets.

Par ailleurs, vous pouvez consulter les guides suivants : "Guide de la mobilité", "Le droit au compte", "Vivre sans chéquier", "Le prélèvement SEPA" et "La convention AERAS" sur notre site internet ou les obtenir dans nos agences sur simple demande. Ces documents sont élaborés par la Fédération Française des Banques.

NOTES

Consultez et gérez vos comptes à distance 24h/24 et 7j/7

Sur tablettes et smartphones

Gérez vos comptes à distance et du bout des doigts, grâce à une application simple et sécurisée.

Par internet

www.caisse-epargne.fr[1], rubrique « Accès aux comptes »
Optez pour le relevé de compte électronique !

Par téléphone portable

Avec AlertEcureuil[2]
Le service d'information par SMS pour gérer votre compte simplement et rapidement.

Par téléphone

Au **32 41**
(appel non surtaxé, hors coût de votre opérateur)

CAISSE D'EPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Document non contractuel. Conditions valables au 01/01/2015. (1) Coût de connexion selon votre opérateur - (2) 2,20 €/mois

Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 295 600 000 euros - SIREN 383 451 267 RCS Montpellier - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 729.